



GUIDE DE ROUTE



COUPE DE FRANCE N1
Classique PUISAYE FORTERRE

Épreuve en ligne

28 septembre 2025 – BFC



COUPE DE FRANCE N1

CLASSIQUE PUISAYE FORTERRE

Partenaires	3
Contacts	4
Engagements & Règlementation	5 et 6
Permanences & Lieux pratiques	7
Plan de Toucy, consignes et précisions à l'arrivée	8
Itinéraire horaire	9
Plan du circuit	10

PARTENAIRES / SPONSORS

PARTENAIRES MAJEURS



DIFFUSEURS OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



ERNOULT CHRISTOPHE
DES COUVREURS PASSIONNÉS PAR LEUR MÉTIER



COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Jacky VERDENET

Commissaire1 : Christophe FLACELIERE

Commissaire 2 : Isabelle MOREUX

Juge à l'arrivée : Marie Christine REGNET

Commissaire moto 1 : Geoffrey CORNIAU

Commissaire moto 2 : Julie BOIS

Club support de l'épreuve :

VELO CLUB DE TOUCY

SERVICE MÉDICAL

Médecin : Docteur Bernard CHARDON

Ambulance USA TOUCY

DIRECTION ÉPREUVE

Président VCT : Jérémy MAISON Tel : 06 49 44 89 71

ORGANISATION

Radio : Société Assistance sport média

Fréquence Radio tour : 157.5750

Photo Finish et classements : STS

Frédéric LAFARGE 0618011907

Responsable des motards :

Daniel God 0609931675

Speaker :

Jean Michel QUERRE

Diffusion vidéo :

Explora Production

VAINQUEUR



MEILLEUR SPRINTER



BANQUE POPULAIRE
Bourgogne Franche-Comté
La réussite est en vous

PLUS COMBATIF



Intermarché



MEILLEUR GRIMPEUR



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

MEILLEUR EQUIPE



Jeannin
Automobiles

MEILLEUR JEUNE



Louault

ENGAGEMENTS REGLEMENTATION

ARTICLE 1. Organisation

La 5ème Classique Puisaye Forterre est organisée par le Vélo Club de Toucy – sous les règlements de la FFC et de la Coupe de France des Clubs N1. L'épreuve se dispute le dimanche 28 septembre 2025. La Direction de l'épreuve est assurée par :

Jérémy MAISON Tel : 06 49 44 89 71

Mail : jeremy.maison.velo89@gmail.com

ARTICLE 2. Type d'épreuve :

L'épreuve Classique Puisaye Forterre est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en 3.55. La Classique Puisaye Forterre sera la dernière manche de la coupe de France des clubs N1.

ARTICLE 3. Participation et engagements

La participation est ouverte :

- Aux équipes N1- Aux équipes invitées selon les règlements de la Coupe de France de la FFC. Composition des équipes : Selon le règlement des équipes N1. Les équipes doivent être composées de 4 à 6 coureurs pour pouvoir prendre le départ.

ARTICLE 4. Permanence de départ La permanence de départ se tient le samedi 27 septembre 2025 de 16h00 à 18h00 Hall aux grains rue Paul Defrance à Toucy.

La confirmation des partants et le retrait des dossards, plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessous.

Chaque coureur recevra 2 dossards, une plaque de cadre et un transpondeur.

La réunion des directeurs sportifs organisée en présence du président du jury est fixée à 18h00 le samedi 27 septembre 2025 et aura lieu à Toucy.

Permanence d'arrivée La permanence d'arrivée se tient à proximité du podium sur la ligne d'arrivée (camion ROLLAND).

ARTICLE 5. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence **157.5750**

ARTICLE 6. DÉPART

Le départ fictif sur le site de départ (rue du stade), sera donné à 11h55

Les coureurs seront neutralisés sur une distance de 1,5 km jusqu'au kilomètre 0 où le départ officiel sera donné.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

L'organisation mettra à disposition des coureurs deux véhicules de dépannage neutre avec la société Assistance Sport Média ainsi qu'une moto dépannage.

ARTICLE 8. SÉCURITÉ

L'encadrement au niveau sécurité sera assuré par 4 motocyclistes de la gendarmerie nationale ainsi qu'une équipe de motards confirmés (via sécurité sport communication), ainsi que des signaleurs itinérants et fixes.

L'épreuve se déroule dans le respect de l'arrêté préfectoral.

ARTICLE 9. RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 30ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

Le jury des commissaires pourra décider d'apporter des modifications aux conditions exposées ci-dessus.

ARTICLE 10. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 11. CLASSEMENTS Les classements suivants seront établis :

Classement Meilleur Grimpeur : Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côté comptant pour ce classement.

Cinq côtes figurent à ce classement :

- **KM 60** - Côte de St Sauveur
- **KM 79** - Côte de Chastenay
- **KM 104** - Côte rue des montagnes
- **KM 146** – Côte rue des montagnes
- **KM 159** – Côte rue des montagnes

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet. Le nombre de points attribués à chacune des cinq côtes est le suivant : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les ex-aequo. Conformément à l'article 6 du règlement de la Coupe de France N1 2025, 5 points seront attribués au leader final de ce classement Meilleur Grimpeur.

Classement Meilleur Sprinteur Le classement Meilleur Sprinteur s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint du meilleur Sprinteur comptant pour ce classement.

Quatre sprints du meilleur Sprinteur figurent à ce classement :

- **KM 11** - Bléneau
- **KM 31** – Arquian
- **KM 87** – Leugny
- **KM 119** - 2ème Passage sur la ligne

Les meilleurs sprinteurs sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint. Le nombre de points attribués à chacun des quatre sprints est le suivant : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs. En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les ex-aequo.

Classement Meilleure Équipe :

Ce classement correspond au classement de la Coupe de France N1 s'agissant de la première manche.

Classement Meilleur Jeune : Ce classement sera attribué au premier coureur U23, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée. L'âge d'un coureur s'obtenant entre la différence de l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

Le plus Combatif sera désigné par l'organisation.

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter en tenue au protocole dans un délai de 5 min suivant leur arrivée :

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve,
- Le lauréat du classement Grimpeur,
- Le lauréat du classement Sprinteur,
- Le meilleur jeune (1er U23),
- Le plus combatif de l'épreuve
- La meilleure équipe de l'épreuve
- Les trois premiers du classement général individuel de la coupe de France,
- Les trois premières équipes de la Coupe de France

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- Classement de l'épreuve : 1220€/20
- Ajout de 1000€ au premier, 500€ au deuxième et 200€ au troisième
- Classement Meilleur Grimpeur : 250€
- Classement Meilleur Sprinteur : 250€
- Classement Meilleur Jeune : 250€
- Plus combatif : 100€
- Meilleure équipe : 300€

ARTICLE 14. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage se situera au vestiaire communal de Toucy (200m) (suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 16. Environnement

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritus en dehors des emplacements prévus à cet effet

Samedi 27 sept 2025

16h00 17h45

Permanence, remise des dossards

Hall aux grains 7 rue Paul Defrance 89130 TOUCY

16h00 18h00

**Installation des radios dans les véhicules
officiels**

Toucy place des frères Genet

18h00

Réunion DS

Hall aux grains 7 rue Paul Defrance 89130 TOUCY

Dimanche 28 sept 2025

A 10h00

Réunion Sécurité

Site du départ rue du Stade salle des SPORTS St Fargeau

A partir de 10h00

Présentation des équipes et signature sur le

même site cours école primaire car podium St Fargeau

**Equipes invitées en premier puis suivant le classement
en sens inverse du class. Coupe de France toutes les 3
minutes**

11h55

Départ Fictif

Site du départ

Départ réel (lancé) , devant l'entreprise Remorques
Louault, Avenue Michel de Toro

Env 16h00

Arrivée et cérémonie protocolaire

Site d'arrivée route de Joigny à Toucy

St FARGEAU





TOUCY

- Déviation des directeurs sportifs, 250 mètres, avant la ligne d'arrivée.
- Itinéraire de la déviation : Avenue Aristide Briand puis Rue Horace Marcoux
- Stationnement des directeurs sportifs : parking B1 (ATAC Toucy)
- Stationnement des officiels : Parking à l'angle de la Gendarmerie Avenue Aristide Briand et Avenue de Kusel.
- Stationnement des motards de la Gendarmerie et des motards civils : parking Avenue aristide Briand Parking DAF.

Itinéraire de déviation : Avenue A. Briand puis rue de la Maladrerie

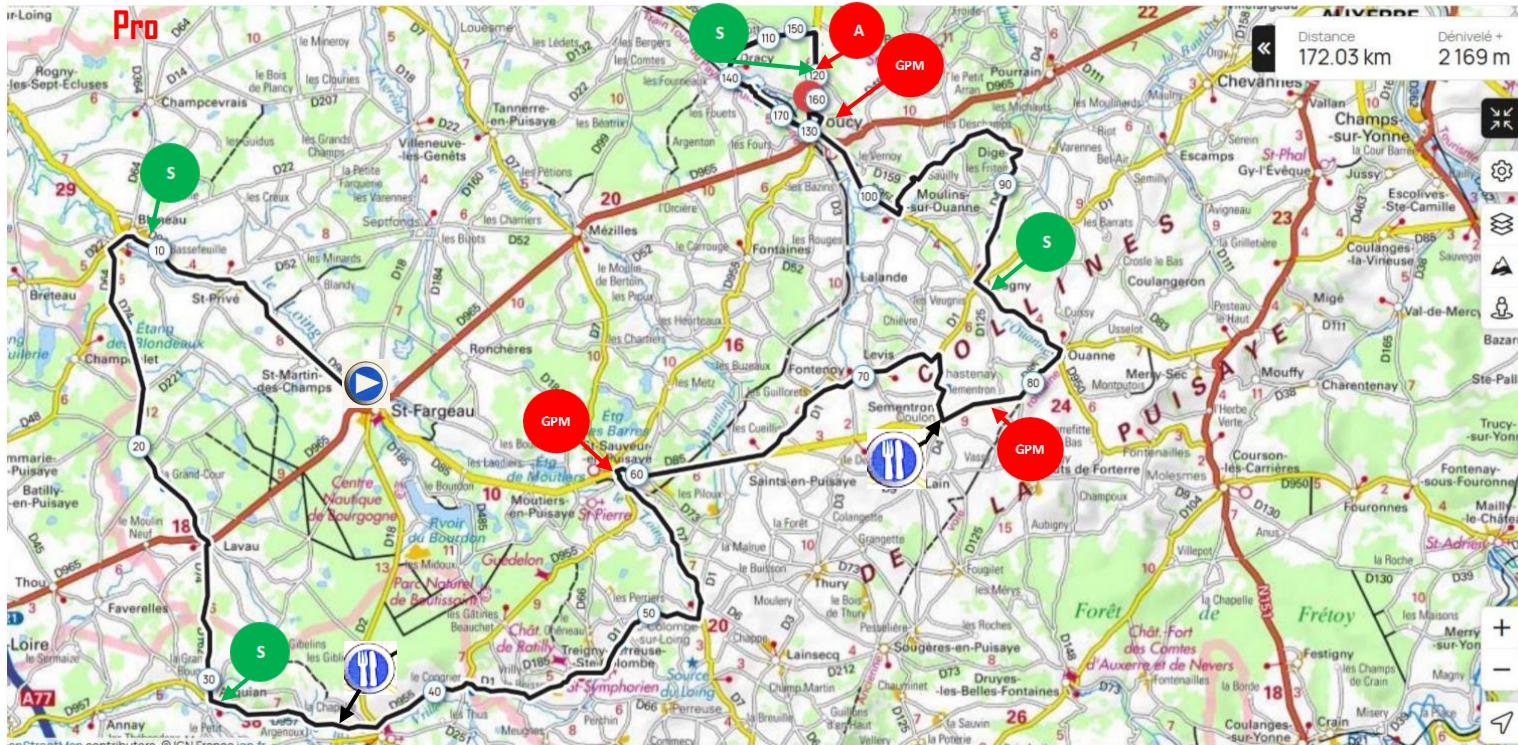
L'arrivée prévue pour 16h00 sera jugée Avenue A. Briand, au terme d'une ligne droite de 750m.

Cérémonie protocolaire, 5 mn après l'arrivée sur le car podium d'animation située Avenue A. Briand



Commune	Intitulé	Route	Kilométrage		Moyenne	
			Km	Restant	42	44
St Fargeau	Départ fictif	Rue du stade			11:55	11:55
St Fargeau	Départ réel - lancé - : Etb LOUAUT	D90	0	172	12:00	12:00
St Privé		D90	6	166	12:09	12:08
Bléneau	Sprint	D22-D64-D74	11	161	12:16	12:15
Laveau		D965-D162	25	147	12:35	12:34
Arquian		Route de St Amand	31	141	12:44	12:43
Arquian	Sprint sortie d'Arquian		32	140	13:45	12:44
Saint Amand	Ravitaillement	D955	38	134	12:54	12:51
Treigny		D1	47	125	13:07	13:04
Sainte Colombe		D1- D7	52	120	13:14	13:10
Saint Sauveur	Meilleur Grimpeur	D102-D955-D85	60	112	13:25	13:21
Saints		D85	65	107	13:32	13:28
Fontenoy		D1	69	103	13:38	13:34
Levis		D1	71	101	13:41	13:37
La Bruyère		D1	73	99	13:44	13:39
Sementron	Ravitaillement	D4	75	97	13:47	13:42
Chastenay	Meilleur Grimpeur	D85	78	94	13:51	13:46
Ouanne		D85-D950	82	90	13:57	13:51
Leugny	Sprint	D950	87	85	14:04	13:58
Diges		D4	92	80	14:11	14:05
Sauilly		D159 D459	96	76	14:17	14:10
Moulin sur Ouanne		D950	99	73	14:21	14:15
Toucy	Meilleur Grimpeur	rue P Defrance - rue des montagnes	104	68	14:28	14:21
Toucy	premier passage sur la ligne	D955	105	67	14:30	14:23
Dracy		D213-D950	112	60	14:40	14:32
Toucy		rue des montagnes	118	54	14:48	14:40
Toucy	2ème passage sur la ligne Sprint	D955	119	53	14:50	14:42
Dracy		D213-D950	126	46	15:00	14:51
Toucy		rue des montagnes	132	40	15:10	15:00
Toucy		D955	133	39	15:12	15:01
Dracy		D213-D950	140	32	15:18	15:10
Toucy	Meilleur Grimpeur	rue des montagnes	146	26	15:28	15:19
Toucy	4ème passage sur la ligne	D955	147	25	15:30	15:20
Dracy		D213-D950	153	19	15:38	15:28
Toucy	Meilleur Grimpeur	rue des montagnes	159	13	15:47	15:36
Toucy	5ème passage sur la ligne	D955	160	12	15:48	15:38
Dracy		D213-D950	165	7	15:55	15:45
Toucy	Arrivée	Av Félix François D955	172	0	16:05	15:54





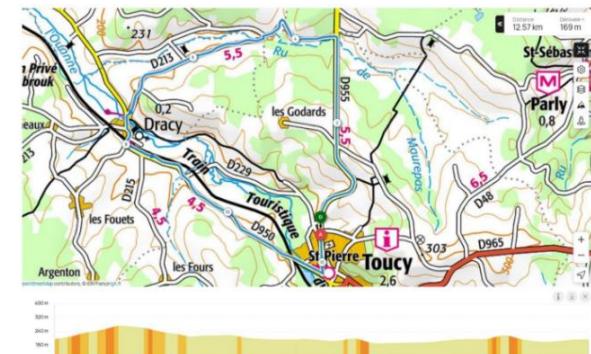
Profil de la course



Profil du circuit (x4)



Profil du circuit final





RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

j.pitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>